



**PREMIER VADEMECUM DES MESURES  
INDISPENSABLES  
POUR UNE REPRISE SÉCURISÉE DE L'ACTIVITÉ**





L'ordonnance de référé du tribunal judiciaire de Nanterre du 14 avril 2020 qui a condamné AMAZON, apporte un premier éclairage argumenté sur les mesures à mettre en place pour assurer la reprise de l'activité des entreprises après le déconfinement.

Rappel de la décision	3
Enseignement n°1 L'association étroite des représentants du personnel et du CSE	4
Enseignement n°2 La formalisation par écrit	4
Enseignement n°3 La mise en place de plans de prévention & l'actualisation du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)	5
Enseignement n°4 Quelle procédure en cas de contamination d'un salarié ?	6
Enseignement n°5 L'obligation de répondre aux mises à l'administration	6

## RAPPEL DE LA DÉCISION

Le 14 avril 2020, une ordonnance de référé du tribunal judiciaire de Nanterre a condamné Amazon à restreindre son activité aux commandes de produits de première nécessité tant qu'elle n'aura pas mené, en y associant les représentants du personnel, une évaluation des risques professionnels inhérents à l'épidémie de covid-19 et mis en œuvre les mesures nécessaires de prévention et de protection de la santé des salariés.

Cette ordonnance apporte un premier éclairage argumenté sur les mesures à mettre en place pour assurer la reprise de l'activité des entreprises après le déconfinement.

L'approche du juge est double :

- Le contrôle strict de la mise en place de moyens de prévention et de protection efficaces ;
- Le plein respect du cadre défini par le gouvernement pour protéger les salariés dont l'activité ne permet pas la mise en place de télétravail.

## ENSEIGNEMENT N°1

Il est indispensable d'**associer étroitement les représentants du personnel et le CSE** à l'évaluation des risques et à la mise en place des mesures de prévention et de protection des travailleurs.

L'ordonnance de référé insiste sur l'impérieuse nécessité de documenter toutes les actions prises en concertation avec les représentants du personnel afin de pouvoir en justifier en cas de contentieux ou de contrôle de l'inspection du travail.

## ENSEIGNEMENT N°2

Le tribunal judiciaire de Nanterre rappelle l'importance de **la formalisation par écrit** de l'information des salariés sur les mesures de prévention.

Les mesures prises doivent faire l'objet d'une formalisation par écrit et, le cas échéant, d'un affichage.

## ENSEIGNEMENT N°3

L'ordonnance de référé souligne l'importance de :

- La mise en place de **plans de prévention** ;
- L'**actualisation du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)**, lequel doit prendre en compte l'ensemble des risques relatifs à l'épidémie dans l'entreprise, sans oublier les risques psychosociaux.

Le tribunal judiciaire de Nanterre rappelle que l'évaluation doit rendre compte des effets sur la santé mentale induits notamment par les changements organisationnels incessants, les nouvelles contraintes de travail, la surveillance soutenue mise en place quant au respect des règles de distanciation et les inquiétudes légitimes des salariés par rapport au risque de contamination à tous les niveaux de l'entreprise.

## ENSEIGNEMENT N°4

Quelle **procédure** mettre en œuvre en cas de contamination d'un salarié ?

Le tribunal judiciaire de Nanterre valide la procédure mise en place par Amazon qui:

- Met en place un échange quotidien d'informations entre les équipes support (ressources humaines, directeur d'établissement), les équipes sécurité et les équipes préventions sur les éventuels cas de salariés confirmés ou suspectés d'avoir contracté le Covid 19 ;
- Prévoit l'identification des personnes qui ont eu des contacts étroits avec le salarié infecté en interrogeant directement le salarié concerné, en analysant les informations relatives à ses horaires et ses activités et en visionnant les enregistrements de vidéosurveillance correspondant aux heures de travail du salarié, aux zones de travail et aux espaces collectifs ;
- Assure la mise en quatorzaine de ces personnes qui ont eu des contacts étroits avec le salarié infecté.

## ENSEIGNEMENT N°5

L'**obligation de répondre** aux mises en demeure et observations de l'**administration**.

L'ordonnance de référé souligne l'insuffisance d'attention prêtée par Amazon aux mises en demeure et lettres d'observations auxquelles elle n'a pas apporté d'actions correctrices satisfaisantes.



1, Impasse de Compère  
47520 LE PASSAGE  
05 53 77 13 23  
[www.agde-audecia.com](http://www.agde-audecia.com)

AUDECIA  
EXPERTS COMPTABLES  
CONSEILLERS AUX COMPTES